Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/06/2026 - B2026/004727 - 2021 B 00862 - 902 107 333 - P.E.A.U. NEUVE



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
30 JUIN 2026
AMIENS
80 - 02

SASU P.E.A.U. NEUVE
SASU au capital de 3 000,00 euros
Siège social 21, rue Neuve 80200 SOYECOURT
RCS Amiens n°902107333

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le 27 juin 2026, à 11h00, le soussigné Mr MERLIER Patrick, actionnaire unique de la société SASU P.E.A.U. NEUVE dont le siège social est situé à 21, rue Neuve 80200 SOYECOURT a établi et arrêté les comptes annuels pour cette Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée est présidée par Mr MERLIER Patrick.

Le Président constate que :

Sont présents :
- MR MERLIER Patrick, propriétaire de 300,00 actions, représentant 300,00 voix, Président de la société.

Le Président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.
Les documents ci-dessous ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée
- La feuille de présence.
- Le rapport de gestion.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).

Le Président rappelle à l'assemblée **L'ORDRE DU JOUR**
- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31/12/2025.
- Affectation du résultat.
- Situation des comptes courants d'actionnaires à la date de clôture.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence.

La discussion est ouverte,

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente,

Personne ne demandant plus la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurants à l'ordre du jour :

PM

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 22 664 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 26 664 Euros, l'actionnaire unique décide de procéder aux affectations suivantes.

A la réserve légale la somme de 2 264 euros et
A la distribution d'un dividende global de 20 000 Euros, soit 66.67 Euros par Actions. Ce dividende sera payé au siège social à compter de ce jour

Sur ce dividende, et pour l'actionnaire unique personne(s) physique(s), il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,80% pour tous les actionnaires qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2025. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public,

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à l'actionnaire unique concerné.

Il en résulte que les droits bruts de chaque actionnaire avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants

- MR MERLIER Patrick : 16 560 Euros.

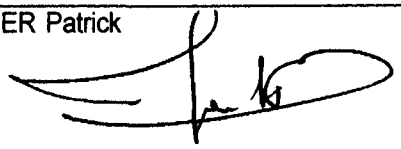
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'actionnaire unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours de l'exercice précédent, ont été les suivantes :

- Clôture au 31/12/2024	24 154.59
- Clôture au 31/12/2023	42 857.00
- Clôture au 31/12/2022	NEANT
- Clôture au 31/12/2021	NEANT

Extrait certifié conforme aux décisions de l'actionnaire unique du 27/06/2026.

Signature **de la Présidence** :

MR MERLIER Patrick



SASU P.E.A.U. NEUVE

SASU au capital de 2 000,00 euros
Siège social 21, rue Neuve
80200 SOYECOURT
RCS Amiens n°902107333

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

MR MERLIER Patrick, actionnaire unique Président de la société SASU P.E.A.U. NEUVE, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 22 664 Euros, après déduction des amortissements et provisions règlementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 62 526 Euros hors taxes contre 68 686 Euros hors taxes pour l'exercice précédent ; soit une diminution de 6 160 Euros pour une variation de -8.97%.
Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 62 526 Euros contre 68 686 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 6 160 Euros pour une variation de -8.97%.
Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 35 862 Euros contre 26 092 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 9 770 Euros pour une variation de 37.44%.
Le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 4 000 euros contre 6 399 euros l'exercice précédent.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 11 279 Euros contre 15 127 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 3 848 Euros soit une variation de – 25.43 %.
-
- Les dettes à court terme sont de 23 558 Euros contre 30 773 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 7 215 Euros pour une variation de - 23.45 %.

- Les liquidités sont de 63 281 Euros contre 61 222 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 2 059 Euros pour une variation de 3.36%.

Pour cet exercice :
- Les autres achats et charges externes sont de 29 344 Euros contre 19 734 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 9 610 Euros pour une variation de 48.70 %
-

PM

- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 446.00 Euros contre 441 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 5.00 Euros.

- Les dotations aux amortissements sont de 6 072 Euros contre 5 917 Euros l'exercice précédent ; soit une augmentation de 155 Euros pour une variation de 2.61%.

- L'impôt sur les sociétés s'élève à 4 000 Euros contre 6 399 Euros l'exercice précédent ; soit une diminution de 2 399 Euros soit – 37.49 %.

Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 est de 22 664Euros.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants
- Immobilisations corporelles : 1 697 Euros
Aucun emprunt n'a été réalisé cette année.

Evénements survenus au cours de l 'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice,

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Aucune évolution et/ou perspective d'avenir n'a été réalisée depuis l'ouverture de l'exercice.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 22 664 Euros formant un résultat affectable de 22 664 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- Affectation à la réserve légale d'une somme de 2 264 Euros et le solde
- A la distribution d'un dividende global de 20 0000 Euros, soit 66.67 Euros par action. Ce dividende devrait être payé au siège social à partir de ce jour.

Les droits bruts de l'actionnaire avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants

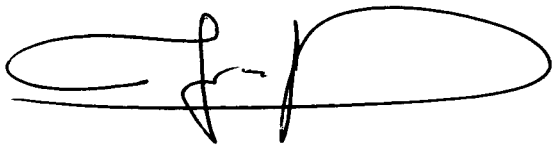
PM

- MR MERLIER Patrick : 16 560 Euros.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

31/12/2024 = 24 154 euros

31/12/2023 = 42 857 euros
31/12/2022 = néant
31/12/2021 = néant



COPIE
Certifié Conforme
à l'originale

SASU P.E.A.U. NEUVE
21 RUE NEUVE
80200 SOYECOURT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
30 JUIN 2026
AMIENS
80 - 02

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
(2026)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012025 et clos le 31122025 — Régime simplifié d'imposition [X] Régime réel normal []

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [] Si PME innovante [] Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) []

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SASU P.E.A.U. NEUVE	
SIRET **90210733300012**	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
21 RUE NEUVE **80200 SOYECOURT**	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées : **Activités architecture** — Si vous avez changé d'activité, cochez la case []

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 0 — Bénéfice imposable à 15% : 26 664 — Déficit :

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : — PV à long terme imposables à 19% : — PV exonérées (art. 238 quindecies) :

Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% :

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

- Entreprise nouvelle art. 44 sexies []
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A []
- Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A []
- Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies []
- Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies []
- France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A []
- Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies []
- Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies []
- Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies []
- Autres dispositifs []
- Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies []

Sociétés d'investissements immobiliers cotées [] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI []

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)

Base d'imposition : — Chiffre d'affaires : — Taux d'imposition :

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) notice n°2065-SD)

Base d'imposition : — Taux d'imposition :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? — Si oui, indication du logiciel utilisé :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
ACCOUNTANCIA 21 Avenue de la paix 80080 Amiens Tél : 0695952693	Tél :

Identité du déclarant :

Date : Lieu :

Qualité et nom du signataire :

Signature :

Examen de conformité fiscale (ECF) [] ***prestataire :***

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice : **SASU P.E.A.U. NEUVE** **31122025**

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) :
- SARL - tous les associés ;
- SCA - associés gérants ;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;
- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

1	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement : Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 : Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
MERLIER PATRICK 209 RUE POPERINGHE 80000 AMIENS FRANCE	300	2025					

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise : **SASU P.E.A.U. NEUVE**
et Date de clôture de l'exercice : **31122025**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025,** montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a*ter* et a*quater*)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2026

Désignation de l'entreprise : SASU P.E.A.U. NEUVE — 21 RUE NEUVE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 80200 SOYECOURT

SIRET : 90210733300012

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014	10 330	016	6 372	3 958	7 534
	Immobilisations corporelles*	028	17 766	030	10 249	7 516	8 316
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	**28 096**	048	**16 622**	**11 474**	**15 850**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS — Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	9 308	070		9 308	13 317
	Créances (2) — Autres * (3)	072	1 971	074		1 971	1 810
	Charges constatées d'avance *	092		094			2 541
	Valeurs mobilières de placement	080	10 000	082		10 000	
	Disponibilités	084	53 281	086		53 281	61 222
	Total II	096	**74 559**	098		**74 559**	**78 889**
	Total général (I + II)	110	**102 655**	112	**16 622**	**86 033**	**94 739**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000	3 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	300	300
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	36 511	24 471
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**22 664**	**36 195**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**62 475**	**63 966**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	368	993
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 1 225)	172	2 879	4 675
	Comptes courants d'associés	173	20 262	25 105
	Autres dettes	175	50	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**23 558**	**30 773**
	Total général (I + II + III)	180	**86 033**	**94 739**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 697
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

DGFiP N° 2033-C2026

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SASU P.E.A.U. NEUVE**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE

		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	10 330	412		414		416	10 330	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 416	442		444		446	2 416	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	13 653	472	1 697	474		476	15 350	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	**26 399**	492	**1 697**	494		496	**28 096**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	2 797	502	3 576	504		506	6 372
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 144	532	680	534		536	1 825
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	6 609	562	1 816	564		566	8 425
TOTAL		570	**10 550**	572	**6 072**	574		576	**16 622**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif* ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2025

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					court terme	long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SASU P.E.A.U. NEUVE** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montan à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Montant de la TVA collectée			374	1 280
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	374
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2025

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2026

Désignation de l'entreprise : **SASU P.E.A.U. NEUVE** Néant ☐ *

Exercice ouvert le : **01012025** et clos le : **31122025** Durée en nombre de mois **12**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	62 526
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	**62 526**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	1 004
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	27 456
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	**28 460**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	**34 066**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	024		160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 N° SIRET 902 107 330 001 2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SASU P.E.A.U. NEUVE**

ADRESSE (voie) **21 RUE NEUVE**

CODE POSTAL **80200** VILLE **SOYECOURT**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	300
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	300

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom de famille **MERLIER** Prénom(s) **PATRICK**

Nom d'usage % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **300**

Naissance : Date **26031992** N° département **80** Commune **AMIENS** Pays **FRANCE**

Adresse : N° **209** Voie **RUE POPERINGHE**

Code postal **80000** Commune **AMIENS** Pays **FRANCE**

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)
N° de dépôt

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2026

1/0 (1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 902107330000 12

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SASU P.E.A.U. NEUVE**

ADRESSE (voie) **21 RUE NEUVE**

CODE POSTAL **80200** VILLE **SOYECOURT**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE **905**

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2067
(2026)
Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

RELEVE DE FRAIS GENERAUX

ANNEE____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SASU P.E.A.U. NEUVE — du 01012025
Adresse 21 RUE NEUVE 80200 SOYECOURT — au 31122025

A - FRAIS ALLOUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES : v. notice ❶

	NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPE	ADRESSE COMPLETE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❽)	DEPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❽) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❽) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ❽) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❽) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice ❽) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽) 8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ELEMENTS DE REFERENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ❿		- de l'exercice ❿	**26 664**
- de l'exercice précédent ❿		- de l'exercice précédent ❿	**42 594**

Nom et qualité du signataire

A, le
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU P.E.A. U. NEUVE** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**86 033**	euros
Chiffre d'affaires :	**62 526**	euros
Résultat net comptable :	**22 664**	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Amiens
Le 25/06/2026

Signature

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
	Règlement ANC 2022-06	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	10 330	6 372	3 958	7 534
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	2 416	1 825	591	1 272
	Autres immobilisations corporelles	15 350	8 425	6 925	7 045
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**28 096**	**16 622**	**11 474**	**15 850**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	9 308		9 308	13 317
	Autres créances	1 971		1 971	1 810
	Charges constatées d'avance				2 541
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	10 000		10 000	
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	53 281		53 281	61 222
	Total de l'actif circulant (IV)	**74 559**		**74 559**	**78 889**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**102 655**	**16 622**	**86 033**	**94 739**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	11 279	17 668

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025 12 mois		01/01/2024 31/12/2024 12 mois		Variations	%
I - Capital souscrit non appelé						
II – Frais d'établissement (net)						
III - Total de l'actif immobilisé (net)	11 474	*13,34*	15 850	*16,73*	(4 376)	*-27,61*
Concessions brevets et droits similaires	3 958	*4,60*	7 534	*7,95*	(3 576)	*-47,47*
LOGICIELS	10 330	*12,01*	10 330	*10,90*		
AMORT. LOGICIELS	(6 372)	*-7,41*	(2 797)	*-2,95*	(3 576)	*-127,87*
Installations techniques, matériel et outillage	591	*0,69*	1 272	*1,34*	(680)	*-53,50*
MATERIEL & OUTILLAGE	2 416	*2,81*	2 416	*2,55*		
AMORT. INSTALL.TECHN.ET OUTILL	(1 825)	*-2,12*	(1 144)	*-1,21*	(680)	*-59,45*
Autres immobilisations corporelles	6 925	*8,05*	7 045	*7,44*	(120)	*-1,70*
MAT. BUREAU & INFO.	12 415	*14,43*	10 718	*11,31*	1 697	*15,83*
MOBILIER DE BUREAU	2 935	*3,41*	2 935	*3,10*		
AMORT. MAT. BUREAU & INFO.	(7 830)	*-9,10*	(6 307)	*-6,66*	(1 523)	*-24,14*
AMORT. MOBILIER	(595)	*-0,69*	(302)	*-0,32*	(293)	*-97,30*
IV - Total de l'actif circulant (net)	74 559	*86,66*	78 889	*83,27*	(4 330)	*-5,49*
Créances clients et comptes rattachés	9 308	*10,82*	13 317	*14,06*	(4 009)	*-30,10*
COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	9 308	*10,82*	13 317	*14,06*	(4 009)	*-30,10*
Autres créances	1 971	*2,29*	1 810	*1,91*	161	*8,87*
ETAT - IS	1 570	*1,82*	1 661	*1,75*	(91)	*-5,48*
TVA / IMMOB.	339	*0,39*			339	
TVA / FACT. NON PARVENUES	61	*0,07*	149	*0,16*	(88)	*-58,86*
Charges constatées d'avance			2 541	*2,68*	(2 541)	*-100,00*
CHG CONSTATEES D'AVANCE			2 541	*2,68*	(2 541)	*-100,00*
Valeurs mobilières de placement	10 000	*11,62*			10 000	
COMPTES A TERME	10 000	*11,62*			10 000	
Disponibilités	53 281	*61,93*	61 222	*64,62*	(7 941)	*-12,97*
CIC	53 281	*61,93*	61 222	*64,62*	(7 941)	*-12,97*
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	86 033	*100,00*	94 739	*100,00*	(8 706)	*-9,19*

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 3 000)	3 000	3 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	36 511	24 471
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**22 664**	**36 195**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**62 475**	**63 966**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	20 262	25 105
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368	993
	Dettes fiscales et sociales	2 879	4 675
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	50	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes(1) (IV)	**23 558**	**30 773**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**86 033**	**94 739**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	23 558	30 773
(2)	Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois		01/01/2024 31/12/2024	12 mois		Variations	%
I - Total des capitaux propres	62 475	*72,62*		63 966	*67,52*		(1 491)	*-2,33*
Capital Social ou individuel	3 000	*3,49*		3 000	*3,17*			
CAPITAL	3 000	*3,49*		3 000	*3,17*			
Réserve légale	300	*0,35*		300	*0,32*			
RESERVE LEGALE	300	*0,35*		300	*0,32*			
Autres réserves	36 511	*42,44*		24 471	*25,83*		12 040	*49,20*
AUTRES RESERVES	36 511	*42,44*		24 471	*25,83*		12 040	*49,20*
Résultat de l'exercice	22 664	*26,34*		36 195	*38,20*		(13 531)	*-37,38*
II - Total des autres fonds propres								
III - Total des provisions								
IV - Total des dettes	23 558	*27,38*		30 773	*32,48*		(7 215)	*-23,45*
Emprunts et dettes financières divers	20 262	*23,55*		25 105	*26,50*		(4 843)	*-19,29*
PATRICK MERLIER	20 262	*23,55*		25 105	*26,50*		(4 843)	*-19,29*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	368	*0,43*		993	*1,05*		(625)	*-62,95*
COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEURS				73	*0,08*		(73)	*-100,00*
FNRS FACT. NON PARVENUES				919	*0,97*		(919)	*-100,00*
Fact.non parv.-Frss	368	*0,43*					368	
Dettes fiscales et sociales	2 879	*3,35*		4 675	*4,93*		(1 797)	*-38,43*
TVA A PAYER	123	*0,14*		1 348	*1,42*		(1 225)	*-90,88*
TVA DEDUCTIBLE A.B.S.	374	*0,43*					374	
TVA COLLECTÚE SUR ENCAISSEMENT	1 102	*1,28*		2 048	*2,16*		(946)	*-46,19*
TVA A REGULARISER	1 280	*1,49*		1 280	*1,35*			
Autres dettes	50	*0,06*					50	
COLLECTIF CLIENTS CREDITEURS	50	*0,06*					50	
TOTAL GENERAL DU PASSIF	86 033	*100,00*		94 739	*100,00*		(8 706)	*-9,19*

Soldes Intermédiaires de Gestion

Règlement ANC 2022-06	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	**62 526**	*100,00*	**68 686**	*100,00*	**(6 160)**	*-8,97*
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	62 526	*100,00*	68 686	*100,00*	(6 160)	*-8,97*
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**62 526**	*100,00*	**68 686**	*100,00*	**(6 160)**	*-8,97*
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	**62 526**	*100,00*	**68 686**	*100,00*	**(6 160)**	*-8,97*
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés	1 004	*1,61*	2 029	*2,95*	(1 025)	*-50,53*
- Autres charges externes	28 340	*45,33*	17 705	*25,78*	10 635	*60,07*
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	**29 344**	*46,93*	**19 734**	*28,73*	**9 610**	*48,70*
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	**33 182**	*53,07*	**48 952**	*71,27*	**(15 770)**	*-32,22*
+ Subventions						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	446	*0,71*	441	*0,64*	5	*1,13*
- Salaires						
- Cotisations sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**32 736**	*52,36*	**48 511**	*70,63*	**(15 775)**	*-32,52*
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Pdts des cessions d'immos incorp. et corp.						
+ Autres produits de gestion courante						*-50,00*
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	6 072	*9,71*	5 917	*8,62*	155	*2,62*
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées						
- Autres charges de gestion courante						
RÉSULTAT EXPLOITATION	**26 664**	*42,64*	**42 594**	*62,01*	**(15 930)**	*-37,40*
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**26 664**	*42,64*	**42 594**	*62,01*	**(15 930)**	*-37,40*
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	4 000	*6,40*	6 399	*9,32*	(2 399)	*-37,49*
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**22 664**	*36,25*	**36 195**	*52,70*	**(13 531)**	*-37,38*